

ÉVOLUTIONS DES TERRITOIRES ET DE LA FAUNE SAUVAGE

par Gérard Tendron¹

Les territoires agricoles et forestiers ont considérablement évolué au cours des soixante dernières années, ce qui a eu des impacts majeurs sur le statut des espèces de la faune sauvage qui en dépendent pour leur nourriture, leur quiétude, leur reproduction. Ainsi, la surface agricole utile a régressé de 4 400 000 hectares alors que les forêts ont augmenté de 3 800 000 hectares.

La diminution des cultures fourragères et des prairies, la suppression des haies liée au remembrement, l'emploi des pesticides et insecticides, l'utilisation d'engins lourds et les récoltes tardives ont eu **un impact négatif sur les oiseaux et la petite faune sédentaire de plaine**. En 20 ans, les indices d'abondance des espèces d'oiseaux des espaces agricoles ont diminué de 27%.

A l'inverse, **l'extension des forêts** sous l'effet de la déprise agricole et des reboisements a **généralisé des capacités d'accueil très favorables aux grands mammifères qui ont connu une expansion et un accroissement spectaculaires**. En quarante ans, les populations de cerfs, de sangliers et de chevreuils ont été multipliées par six, voire huit ou dix selon les départements. Les populations de cerfs atteignent 150 000 individus, les prélèvements 49 000 animaux par an (pour 10000 il y a 20 ans). **Le chevreuil**, occupe dorénavant tous les types de milieux. Ses effectifs dépassent 1 500 000 individus et les prélèvements 500 000 individus, pour 50 000 il y a 40 ans. **Le sanglier**, présent dans tous les départements, a bénéficié de l'extension de la culture du maïs et des cultures spécialisées. Il est à l'origine de 80% des dégâts aux cultures agricoles et des collisions avec les véhicules automobiles. Les prélèvements atteignent 500 000 individus par an. **L'augmentation des populations de grands animaux s'explique** par l'extension des surfaces et la fermeture des forêts à la circulation automobile offrant des zones de tranquillité accrues, favorables à la reproduction; le renouvellement plus rapide des peuplements forestiers a offert davantage de recrues pour les ongulés; le développement de la culture du maïs et des cultures spécialisées a profité au développement du sanglier. **Les mesures de gestion mises en œuvre par les chasseurs ont aussi beaucoup contribué à ces augmentations**: mise en place du plan de chasse, obligation du tir à balles, agrainage en forêt, lâchers d'animaux sauvages, extension des réserves de chasse .

La faune sauvage a aussi des impacts sur les cultures et la forêt, bénéfiques ou nuisibles selon les espèces, au-delà de certains seuils. La recherche d'un équilibre entre agriculture, sylviculture et faune sauvage est une préoccupation partagée par les agriculteurs, les forestiers et les chasseurs. L'indemnisation des dégâts aux cultures agricoles par les chasseurs (30 000 000 € par an) et le financement de mesures de protection (clôtures) permet d'assurer des relations apaisées entre agriculteurs et chasseurs. Il n'en va pas de même entre forestiers et chasseurs, les dégâts aux forêts (abrouissements, frottis, écorçages dus aux cervidés, déracinement des plants, destructions des accotements par les sangliers) n'étant pas indemnisés. **L'équilibre vise à faire coexister une faune abondante** (rémunératrice par la location de la chasse) **et des peuplements forestiers pérennes**. **La difficulté principale tient à la différence d'appréciation entre forestiers et chasseurs sur le niveau optimal de population de grands animaux, et la nécessité de l'équilibre forêt-gibier**. L'exécution stricte des minimas des plans de chasse des cervidés et une pression de tir sur toutes les classes d'âge des populations de sangliers sont indispensables ainsi que des mesures de gestion des territoires agricoles et forestiers qui en augmentent les capacités d'accueil.

¹ Membre de l'Académie d'Agriculture de France, ancien Directeur général de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.